



UNE COOPÉRATIVE PARISIENNE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

LE PROJET

- Proposer principalement aux Parisiens, mais pas que, de s'associer pour produire de l'électricité renouvelable.
- En devenant membre d'une structure qui installe, finance et exploite de petites et moyennes centrales photovoltaïques (et autres).

POURQUOI ?

- Parce que la transition énergétique nous concerne tous. À nous de choisir : on en devient acteur ou on la subit ?
- Parce que l'énergie est centrale dans notre société, les citoyens peuvent et doivent s'en saisir et donner corps à l'idée de démocratie économique.
- Pour une électricité produite par les Parisiens pour les Parisiens.
- Parce que si les projets citoyens d'énergie renouvelable se développent en milieu rural, ils sont encore exceptionnels en ville. Et à Paris, il n'en existe pas. Innovons !
- Pour contribuer au défi d'un Paris 100 % énergie renouvelable en 2050. Avec l'ambition de lui donner une dimension citoyenne forte.

C'EST QUOI ?

- Pour commencer, des installations photovoltaïques de petite et moyenne puissance. À terme, des centrales plus puissantes et éventuellement d'autres énergies renouvelables.
- Prioritairement sur des bâtiments publics, voire des HLM, en cherchant systématiquement à associer les utilisateurs. Par exemple, avec un projet pédagogique associé à une installation sur une école.
- D'abord sur Paris et pourquoi pas ailleurs ensuite.
- Avec une approche écologique globale : respect de l'environnement à tous les niveaux ; sensibilisation à la réduction des consommations énergétiques ; respect du patrimoine...
- Un projet d'entreprise : indépendance économique, impératif d'un minimum de rentabilité, stratégie de développement...

COMMENT ?

- Une structure porteuse, maîtrisée par les habitants et des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Une société d'exploitation relevant du principe coopératif (une personne = une voix), ouverte à tous. Parce que l'intérêt collectif prime sur l'aspect lucratif.
- Un lien fort avec les collectivités locales et leurs structures relais.
- Un recours aux expertises existantes et un appui sur les initiatives proches.
- Une démarche progressive : premières expérimentations, modélisation, démultiplication.

QUELS PARTENAIRES ?

- Les spécialistes de l'énergie citoyenne : Énergie Partagée, Enercoop, bureaux d'étude, initiatives similaires en région...
- Les collectivités (Ville de Paris, communes limitrophes, Région, Grand Paris) et leurs structures relais (Énergie Posit'if, Agence parisienne du climat, Arene...).
- Les acteurs de l'ESS : associations environnementales (sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, relais...), financeurs (banques coopératives, Nef...), fondations...

CONTACT

✉ contact@enercitif.org [@enercitif](https://twitter.com/enercitif) [f /enercitif.org](https://www.facebook.com/enercitif.org) [enercitif.org](https://www.enercitif.org)



Crédit photo : Ville de Paris